

Lva hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Ce qui compte, chez un homme, ce n'est pas la couleur de sa peau ou la texture de sa chevelure, mais la texture et la qualité de son âme."

Martin Luther King

Le chiffre

9

balades à réaliser à pied ou à vélo cet été

► 2 Les masques de la Région sont arrivés

► 5 Une réouverture partielle et progressive des écoles



► 3-4

Déconfinement : une phase 2 synonyme d'assouplissements

Actus...

**Hausse
des températures :
inscrivez dès
maintenant
vos proches âgés
ou isolés au registre
du CCAS**



Selon les prévisions de Météo France, nous devrions connaître un été encore plus chaud et sec que l'an passé. Or, en 2019, plusieurs records avaient déjà été atteints avec notamment un mercure au-delà des 40 degrés !

N'attendez pas que le thermomètre soit au plus haut pour agir auprès de vos proches les plus fragiles. Inscrivez-les, dès aujourd'hui, sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale en appelant au 03 27 09 08 40.

Le document répertorie les adresses et les contacts des personnes dites vulnérables. Il s'agit généralement d'individus âgés ou handicapés, en situation d'isolement.

En cas de fortes chaleurs prolongées, les agents s'assureront qu'aucun d'entre eux ne rencontre de difficultés. Bon à savoir : la vigilance perdure toute l'année. D'ailleurs, c'est grâce à ce registre que le CCAS a pu se mettre en ordre de bataille rapidement lors du confinement pour apporter son aide aux seniors amandinois.

NUMÉROS UTILES

- ▶ CCAS 03 27 09 08 40
- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ Pharmacie de garde 03 27 48 37 40

Protégez-vous

Les masques de la Région sont arrivés !

La Ville a distribué un masque à chaque habitant en mai dernier.

Les Amandinois vont prochainement en recevoir un deuxième : les masques offerts par la Région viennent d'être réceptionnés.

La distribution est en cours d'organisation : elle s'effectuera sous la forme de drive du 15 au 21 juin.

Vous pourrez vous y rendre, en voiture ou à pied. Plusieurs lieux seront déterminés. Ils vous seront communiqués, ainsi que les jours et les horaires prévus, dans votre prochain LVAhebd.



Continuons de respecter les gestes barrières

L'épidémie recule : poursuivons sur notre lancée, ne relâchons pas nos efforts. Les gestes barrières s'avèrent toujours aussi essentiels et incontournables pour se protéger et protéger les autres.

- ▶ Je porte mon masque en présence d'autres personnes.
- ▶ Je garde une distance d'environ un mètre avec les autres.
- ▶ Je nettoie mes mains fréquemment avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Pour continuer d'être régulièrement informés des nouvelles dispositions nationales et locales, n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur la page Facebook et le site Internet de la Ville :

www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux/

www.saint-amand-les-eaux.fr



Services municipaux : un accueil toujours sur rendez-vous

- **Services à la population**
(État civil, élections et cimetières) :
03 27 22 48 00
- **Centre Communal d'Action Sociale**
(CCAS) : 03 27 09 08 40
ccas@saint-amand-les-eaux.fr
- **Centre Technique Municipal (CTM)** :
03 27 22 49 00
accueilctm@saint-amand-les-eaux.fr
- **Régie (Inscriptions-Billetterie)** :
03 27 22 48 77
- **Sports** :
03 27 22 49 43
- **Vie Associative** :
03 27 22 49 77
- **Urbanisme** :
03 27 22 48 96

La phase 2 du déconfinement, comment ça s'organise concrètement ?

Bonne nouvelle : l'épidémie de Covid-19 s'avère de moins en moins virulente dans le Nord, ce pourquoi le département est désormais classé en zone verte !
Lancée ce mardi, la deuxième phase du déconfinement se veut synonyme d'assouplissements (et non de relâchement). Réouverture d'établissements, liberté de déplacements...
Faisons le point sur la situation à Saint-Amand-les-Eaux.

Cérémonies civiles et religieuses: une reprise encadrée

La nouvelle va réjouir plus d'un couple : les mariages et les baptêmes sont de nouveau autorisés.



Toutefois, pour éviter que ces réunions familiales ne deviennent des lieux de propagation, les règles de distanciation physique devront être respectées.

Sachez que les rassemblements dans les mairies restent limités à 10 personnes (compre-
nant le personnel de mairie). Il en est de même
dans les églises, les temples, les synagogues
et les mosquées.

En parallèle, la Préfecture du Nord informe que
le nombre de personnes autorisées à assister à
un enterrement reste limité à vingt.

Réouverture des parcs, des jardins, des salles de sport... et limitation des rassemblements à dix personnes

Ça y est ! Vous allez, de nouveau, pouvoir
pique-niquer, boire un verre en terrasse, manger
au restaurant ou pratiquer un sport.

Le Gouvernement a donné son feu vert pour la
réouverture notamment des parcs et des jardins,
des cafés et des restaurants. Un assouplisse-
ment qui s'accompagne toutefois de quelques
restrictions.

Ainsi, dans les espaces publics, les rassemble-
ments restent limités à dix personnes au maxi-
mum.

Les sports collectifs et de contact sont toujours
interdits ; ce pourquoi les stades, entre autres,
restent fermés au public.

Abrogation de la limitation de déplacements

Vous pouvez désormais vous déplacer en-de-
hors du département et à plus de 100 kilo-
mètres, sans attestation. Néanmoins, pour
l'heure, les frontières restent fermées : leur ré-
ouverture pourrait advenir le 15 juin prochain.

Transvilles : vers un retour à la normale

Depuis mardi, le réseau Transvilles a repris son
rythme normal, avec les horaires de période
scolaire.

► Plus d'infos sur www.transvilles.com

Le port du masque reste obligatoire dans les
transports en commun. ◀



Établissements recevant du public



Réouverture : lancée chez les uns, en préparation chez les autres

Certains ont pu vous accueillir dès mardi, moyennant la mise en application immédiate des nouvelles règles sanitaires. Pour d'autres, ce n'est plus qu'une question de semaines. Faisons le point sur la réouverture des établissements recevant du public.

Ils ont rouvert

► LES BARS ET LES RESTAURANTS

Un verre « au goût de bonheur ». Ce mardi, Marie-Noëlle et Trevor ont profité de la réouverture des bars et des restaurants pour s'offrir un instant de délassément à l'ombre d'un parasol, sur la Grand'place.

« Nous avons respecté à la lettre le confinement, nous ne sortions qu'avec parcimonie. Aujourd'hui, la vie reprend. Sous une autre forme car nous avons toujours nos masques sous la main et nous respectons la distanciation physique. Mais c'est tellement agréable de se balader de nouveau ! »

Alors que de nombreux Amandinois réinvestissent les terrasses pour se désaltérer ou caser la croûte, en salle et derrière les fourneaux, les équipes s'activent. Beaucoup ont dû se réorganiser et composer avec les contraintes sanitaires. À titre d'exemple, toutes les tables doivent être espacées d'un mètre et n'accueillir que dix personnes au maximum. « Nous avons installé un plexiglass sur le comptoir, les clients ont du gel hydroalcoolique à leur disposition, salières et poivriers ont laissé place à des dosettes, le personnel est formé en continu... » témoigne ce restaurateur. Les déplacements en intérieur sont également réglementés, les clients doivent obligatoirement porter un masque. « Nous faisons le maximum et ça demande beaucoup d'efforts. »

Dans ce bar, on reste confiant. « L'activité reprend tranquillement, tout a été installé : nous

avons enlevé une chaise sur deux, un flacon de gel hydroalcoolique a été disposé à l'entrée... Ce mardi, les clients sont revenus. Et, surtout, ils respectent les règles. C'est à souligner. »

► LE PASINO

Faites vos jeux ! Mardi, c'est un Pasino réaménagé qui a ouvert ses portes au public. En effet, les terminaux ont tous été espacés pour permettre aux joueurs de respecter plus facilement les règles de distanciation physique.

Pour l'heure, seules les machines à sous et les formes électroniques de jeux traditionnels sont disponibles. « Les jeux de tables ne seront rouverts que dans un second temps, en application des dispositions réglementaires » explique le groupe Partouche dans un communiqué. Les masques sont obligatoires.

Il faudra encore faire preuve d'un peu de patience pour...

► LE CENTRE AQUATIQUE

On parie que vous trépignez d'impatience à l'idée de piquer une tête dans les eaux bleues du Dragon d'Eau !

Durant le confinement, les équipes ont procédé à une mise en sommeil du centre aquatique. Depuis les annonces gouvernementales du 28 mai dernier, toutes sont à pied d'œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions le plus rapidement possible. Seulement, la réouverture ne pourra se faire en un claquement de doigt.

« Lorsqu'un centre aquatique est fermé durant plus de six semaines et que sa réouverture est envisagée, un protocole anti-légionelle doit être appliqué : il faut purger l'ensemble de l'eau chaude sanitaire, nettoyer le réseau, procéder à des analyses... » explique le directeur, Franck Baudoux. Une procédure lourde qui nécessite bien quinze jours de travail. Quand pourrez-vous aller nager ? Quelles seront les règles à respecter ? Nous vous tiendrons informés.

► LESTHERMES

Le gouvernement a annoncé, jeudi 28 mai, que les stations thermales pouvaient reprendre leurs activités dès mardi 2 juin...

Dans les faits, la remise en route des cures va forcément requérir un peu plus de temps. « Nous devons notamment effectuer des prélèvements au niveau des forages pour nous assurer que l'eau est exempte de légionelle » explique Javier Garcia, directeur des thermes de Saint-Amand-les-Eaux.

L'établissement espère pouvoir rouvrir avant le 13 juillet, date prévisionnelle de réouverture fixée par la Chaîne Thermale du Soleil durant le confinement.

Les équipes planchent actuellement sur la mise en place de procédures garantant la sécurité sanitaire.

► CIN'AMAND

Dans tout l'hexagone, les cinémas pourront rouvrir à partir du 22 juin. ◀

Enfance - Jeunesse

Une réouverture partielle et progressive des écoles

Jusqu'alors, seuls les enfants du personnel soignant ne disposant d'aucune autre solution de garde étaient accueillis à l'école Bracke-Desrousseaux.

La situation sanitaire allant en s'améliorant, la Ville, attentive, a estimé, en concertation avec l'Éducation Nationale, que les conditions étaient désormais réunies pour pouvoir entreprendre, en toute sécurité, une réouverture partielle et progressive des établissements scolaires.



« Nous entendons les demandes des parents qui doivent reprendre le travail » précise Florence Delférière, adjointe à l'Éducation, à l'Enfance et à la Jeunesse.

D'importants moyens humains devront être mobilisés pour la mise en application du protocole sanitaire, édicté par le Gouvernement. La Ville prévoit de concentrer ses efforts dans les écoles élémentaires exclusivement.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la Ville et l'Éducation Nationale doivent encore déterminer la liste des établissements concernés. Il en va de même pour la date de réouverture, qui doit encore être fixée. A priori, les écoles élémentaires devraient pouvoir, de nouveau, accueillir des enfants au plus tard au cours de la troisième semaine de juin.

Protocole sanitaire

Actuellement, la Ville et l'Éducation Nationale travaillent de concert pour réorganiser les

écoles : tout est à repenser.

« Un sens de circulation sera établi. Les accueils et les sorties s'effectueront en décalé, tout comme les récréations, car les écoliers des différentes classes ne doivent pas se croiser. Chacun apportera son propre matériel. Les salles seront nettoyées et aérées régulièrement... »

Cette réorganisation prend parfois l'allure d'un casse-tête. À titre d'exemple, « les enfants doivent être au maximum 15 par classe. » Comment, dans ces conditions, assurer la restauration scolaire ? Faudra-t-il répartir les écoliers dans plusieurs salles pour que la distanciation puisse être instaurée ? Mettre en place un roulement ? « Tout dépendra du nombre de petits accueillis. »

L'objectif : instaurer les règles sanitaires, tout en s'assurant que personne ne soit laissé sur le carreau.

Garderie

Quid de la garderie ? Il n'y en aura pas le matin. « L'accueil sera assuré par les professeurs. »

La garderie du soir, quant à elle, s'adressera « uniquement aux parents qui travaillent. » Sur ce point, Florence Delférière s'avère intransigeante. « Un justificatif de l'employeur sera demandé. »

Vous souhaitez remettre votre enfant à l'école ? Les parents seront directement contactés par les directeurs et les directrices des établissements.

Accueils de loisirs

Les grandes vacances approchent... Comment l'été va-t-il s'organiser ?

« Nous allons mettre en place des accueils de loisirs à la journée, du 6 juillet au 21 août » explique Florence Delférière. « Ils ne s'adresseront qu'aux parents qui travaillent, sur justificatif de l'employeur. »

Les enfants ne seront pas répartis par classe d'âge, comme habituellement : ils resteront dans leurs quartiers. « Le but est de limiter le brassage de la population. »

Quatre lieux seront déterminés pour les habitants :

- Du Moulin des Loups
- Du centre-ville
- Du Mont des Bruyères, La Croisette et Cubray
- Du Moulin Blanc, Saubois

Avec les règles sanitaires en vigueur.

Quartiers d'été

Les autres Amandinois ne seront pas laissés de côté. Chaque jour, du 6 juillet au 21 août, des activités leur seront proposées dans leur quartier. « Ce sera des activités gratuites sur inscriptions. Certaines seront dédiées aux tout-petits, d'autres aux ados. Les adultes ne seront pas en reste avec, par exemple, des ateliers jardinage... »

Les mêmes activités seront proposées dans tous les quartiers mais à des créneaux différents. »

En bref

► Don du sang

Les besoins ne faiblissent pas : n'hésitez pas à venir donner votre sang. La prochaine collecte aura lieu dimanche 14 juin, de 8h à 20h, dans la halle de l'espace solidarité Raymond Bédé, 101 rue du faubourg de Tournai. Rendez-vous obligatoires sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Des règles sanitaires seront mises en place pour la sécurité de tous.

► Un circuit pour découvrir « Désirs d'elles » le livre de Paroles d'Hucbald

Six Amandinoises ont rédigé un recueil de nouvelles à l'occasion d'un atelier d'écriture, dirigé par Hervé Leroy, lui-même auteur et journaliste. La thématique abordée : les femmes. Venez découvrir l'ouvrage à l'occasion de la vente-dédicace organisée samedi 6 juin de 15h à 18h au Café aux Sports, 27 rue d'Orchies. Les participants sont priés de venir avec des masques.

► Sacs jaunes pour recyclables

Le Centre Technique Municipal peut fournir exceptionnellement des sacs jaunes sur rendez-vous.

► Appelez au 03 27 22 49 00

► Distribution d'appâts raticides du 8 au 12 juin

Gratuite, la distribution aura lieu du 8 au 12 juin inclus par le biais d'un véhicule haut-parleur.

► Collectes pour Les Chats Libres

Les Chats Libres de Saint-Amand organisent une collecte de boîtes, sachets fraîcheurs et croquettes à Carrefour Market samedi 6 juin de 8h30 à 19h30 non stop et dimanche 7 juin de 8h30 à 12h30.

L'association sera également présente au supermarché Match le samedi 13 juin de 8h à 20h et le dimanche 14 juin de 8h30 à 12h45.

► Le HBCSA-PH a besoin de vos votes !

Deux Amandinoises sont nommées aux Trophées All-Star : Claire Vautier pour le titre de « Meilleure joueuse de la saison en D2F » et Florence Sauval pour celui de « Meilleur entraîneur ». Vos votes peuvent faire pencher la balance : rendez-vous sur www.handlfh.org/all-star-votes. Les votes sont ouverts jusqu'à lundi 8 juin, 12h.

► Reprise des accueils physiques à la Mission Locale

Les jeunes peuvent de nouveau être reçus à la Mission Locale du Valenciennois : les accueils s'effectuent uniquement sur rendez-vous. Des règles sanitaires ont été mises en place pour la protection de tous.

► Plus d'informations sur www.missionlocale-jeunes-du-valenciennois.com



Activités

Des idées de balades à partir de Saint-Amand-les-Eaux

Le beau temps qui revient incite tout un chacun à partir à l'assaut des chemins. Ça tombe bien, à Saint-Amand-les-Eaux, une multitude de possibilités s'offre aux amateurs de randonnée.

À travers champs, en pleine forêt ou au bord de l'eau, les circuits se déclinent à l'envi. En voici une sélection pour tous les profils.

Des balades à l'ombre de la forêt pour les familles

L'été, lorsque le soleil tape et que la chaleur cogne, la forêt devient refuge... et terrain de jeux pour les enfants. À l'ombre des arbres centenaires, leurs sens s'éveillent : les écorces craquent sous le pied, la mousse s'empoigne à pleines mains, les scarabées se laissent observer... En avant pour :

► LE CIRCUIT DES INSURGÉS 2,5 KM.

Départ au parking de la drève des Bruyères, situé non loin du stade Notre-Dame-d'Amour.

► LE CIRCUIT DES PRÉS CHARNIERS 3 KM.

Départ au parking de la drève des Prés Charniers, à quelques pas du camping du Mont des Bruyères.

► LE SENTIER DE L'EAU 3 KM. Départ au parking de la drève de Suchemont, à proximité du centre thermal (carrefour Mesnil).

vous emmener vers Wallers, en passant par la réserve biologique de la Mare à Goriaux. Départ au parking de la Grise Chemise.

► **LE CHEMIN DE HALAGE.** Rendez-vous au port fluvial pour une balade le long du chemin de halage, direction Mortagne-du-Nord (9 kilomètres) ou Marchiennes (13 kilomètres). À faire également à vélo !

Vélo de route ou tout terrain, des chemins pour chacun !

► LE GRP BASSIN MINIER.

Féru de VTT ? Direction les terroirs de la forêt. Empruntez le GRP à partir des parkings de la drève des Insurgés, des Prés Charniers ou de Suchemont.

► LA TROUÉE D'ARENBERG.

Les vélos de route iront se frotter à la trouée d'Arenberg, incontournable étape du célèbre Paris-Roubaix via la drève Notre-Dame-d'Amour.

► **LES BRUYÈRES 6 KM.** Une belle balade à faire en famille à partir du stade Notre-Dame-d'Amour.

► **LES CENSES 16 KM.** Attention, ce circuit passe par la Belgique. À découvrir après la réouverture des frontières !

Retrouvez ces circuits et bien d'autres encore sur :

► www.tourisme-porteduhainaut.com, rubrique Activités

► www.pnr-scarpe-escaut.fr, rubrique Explorer-Visiter. À télécharger : des cartes de randonnées pédestres et cyclistes ainsi que la carte de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers.



Des circuits au long cours pour les marcheurs aguerris

Dix kilomètres à pied, ça use peut-être les souliers mais pas votre ténacité !

► **LE GR 121.** Au départ du stade Notre-Dame-d'Amour, suivez le balisage ; il vous fera traverser toute la forêt jusqu'à Bruille Saint-Amand. Le GR 121 peut également

Seniors

« El'tarte del ducasse » des aînés remplacée par un chèque cadeau

La crise sanitaire induit une transformation des traditions. Ainsi, la ducasse de la Pentecôte n'a pas eu lieu. Un report est envisagé si les conditions le permettent.

Quid des tartes habituellement distribuées aux aînés en cette période ? Cette année, les Amandinois ayant plus de 65 ans (en date du 30 juin 2020) recevront un bon d'une valeur de quinze euros, valable dans douze enseignes amandinoises, parmi lesquelles des boucheries, des boulangeries et des épiceries. Le cadeau est de circonstance puisqu'à travers lui, la Ville souhaite soutenir le commerce local de proximité, mis à mal par l'épidémie de Covid-19 et par le confinement qui en a découlé.

La distribution sera effectuée du 5 au 16 juin par des élus, accompagnés d'agents municipaux, qui prendront toutes les précautions nécessaires pour préserver nos aînés : masques, gants, gel hydroalcoolique... La distanciation sera physique, certes ! Mais

pas sociale puisqu'il s'agit également d'une opération de soutien, propice aux échanges. Comment nos seniors ont-ils vécu le confinement ? Comment s'y prennent-ils aujourd'hui pour faire leurs courses ou pour tout autre déplacement ? Cette distribution sera l'occasion, pour les élus et les agents municipaux, de prendre des nouvelles de chacun de nos aînés et de leur assurer du soutien de la Ville en ces moments difficiles. ◀

Les commerces partenaires

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| ▶ Maison Pollet | ▶ Au Gros Petit Pain |
| ▶ Boucherie Rym | ▶ Au Pêché Mignon |
| ▶ Forteza | ▶ Boulangerie Manchon |
| ▶ Aux Délices de France | ▶ Au Croissant Doré |
| ▶ M Bio | ▶ L'Amandine |
| ▶ Au Fournil | ▶ Pâtisserie Boucher |

Le planning des distributions

VENREDI 5 JUIN :

Résidences de l'Elnon, Paul Manouvrier, Andernach et le secteur Barbusse

LUNDI 8 JUIN & MARDI 9 JUIN :

Centre-ville

JEUDI 11 JUIN & VENDREDI 12 JUIN :

Moulin des Loups

LUNDI 15 JUIN :

Moulin Blanc, La Bruyère, Le Saubois

MARDI 16 JUIN :

La Croisette, Le Mont des Bruyères

En vidéo

À voir cette semaine sur le web

▶ «Tout, tout, tout, vous saurez tout sur le confinement, le masque, les gants, le désinfectant»



La musicothérapeute de la résidence du Parc a écrit une chanson sur le confinement, sur l'air du « Zizi » de Pierre Perret. Les résidents et les soignants ont participé au tournage du clip, relayé sur la page Facebook de la Ville.



▶ Harmonie municipale : les musiciens, confinés, sont restés au diapason !

Durant le confinement, les musiciens de l'harmonie municipale ont continué de jouer, ensemble, par l'intermédiaire des nouvelles technologies. Chacun s'est filmé avec son instrument, reprenant « Quand la musique est bonne » de Jean-Jacques Goldman. L'ensemble des petits films ont été condensés pour ne faire qu'un : un résultat à découvrir d'urgence sur la page Facebook de la Ville.



▶ Les écoliers de Jules-Ferry racontent leur ville dans un web-documentaire

Au travers de petites vidéos, les enfants font découvrir à Justin le lapin un coin de paradis : Saint-Amand-les-Eaux. Un projet réalisé avant le confinement et mis en ligne récemment.

▶ À voir avec des tout-petits sur www.reseau-canope.fr/raconte-ta-ville/webdoc

▶ Saint-Amand-les-Eaux crève l'écran sur M6

Saint-Amand-les-Eaux fait partie des destinations à privilégier pour un bel été riche en activités. Le reportage diffusé ce lundi au 12h45 de M6 l'a clairement démontré !

▶ Pour revoir l'émission, rendez-vous sur www.6play.fr



Jeux

Mots croisés

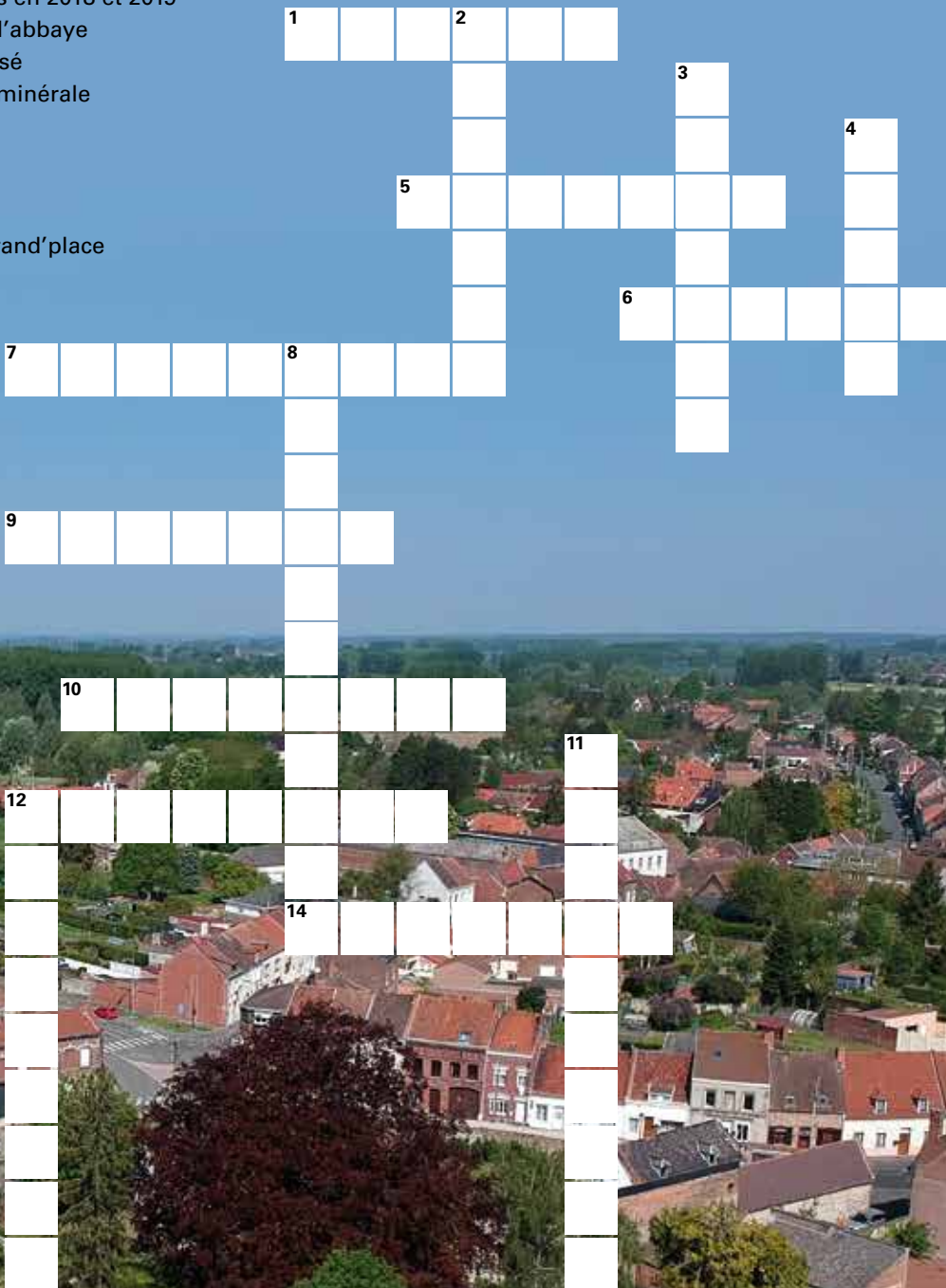
Saurez-vous résoudre les devinettes ci-dessous qui concernent Saint-Amand-les-Eaux ?

HORIZONTAL

1. A fait son nid au sommet de la Tour abbatiale
5. Partie du corps portée aux nues lors de festivités en 2018 et 2019
6. Illustre abbé, à l'origine de la reconstruction de l'abbaye
7. Activité manufacturière à son faîte au siècle passé
9. Exploitées par les thermes et l'entreprise d'eau minérale
10. Les moines l'aperçurent, au septième siècle, dans les sous-sols de l'abbaye
12. Un festival lui est dédié chaque année en août
14. Les fondations de son palais ont été retrouvées par les archéologues dans les sous-sols de la Grand'place

VERTICAL

2. Amandinois, inventeur de la pastille Valda
3. Autre nom donné à l'Échevinage
4. Nombre de fleurs décernées par le jury du label des Villes Fleuries
8. Jeux télévisés auxquels Saint-Amand-les-Eaux participe depuis 1962
11. Gentilé des habitants de Saint-Amand-les-Eaux
12. Se mange traditionnellement le Jeudi Saint



Naissances

- 13 MAI.** DUREZ Tom.
21 MAI. DESSAINT Salomé.
22 MAI. WADBLED Primerose.

Décès

ENGELAËRE CAPILLON
 Huguette (83 ans). GRIVILLERS
 Nicole (73 ans). REMY
 RAVEZ Emilienne (68 ans).
 WERQUIN Patrick (60 ans).
 DESCOURRIERE Bernard
 (72 ans). WALERS Albert
 (91 ans).

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
 LVAnews

